



www.clairvaux-les-lacs.com

Compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2021 Elections annulées

L'an deux mille vingt et un, le 28 juin, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 22 juin 2021 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Le Maire

Mrs Jaques BAILLY, Dominique TAURINES, les adjoints : Mmes BIOLAND Sophie, CLOSCAVET Marie-Claire, KAAPT Eliane, PIAULY Marine, RENAUX Marie-Louise et Mrs BARIOD Denis, SONNET Quentin.

Absents excusés : Cécile AMRANE (procuration à M BAILLY J), Stéphanie BAUDIER (procuration à Mme MOREL-BAILLY H), MINO Christian (procuration à M SONNET Quentin), RIDET Jérôme (procuration à Mme RENAUX ML), VUILLEMOT Guy (procuration à BARIOD Denis)

Absents non excusés :

Mme le Maire ouvre la séance à 19h03

Délibération pour pourvoir à la vacance du 3^{ème} adjoint.

Il est décidé à 12 voix pour et 3 abstentions de pourvoir au poste de 3^{ème} adjoint.

Mme Marine PIAULY est désignée comme secrétaire

Mme KAAPT Eliane et M SONNET Quentin sont désignés assesseurs

Mme Sophie BIOLAND est seule candidate

Mmes Closcavet et Renaux remarquent que la parité n'est pas respectée, Mme le maire répond qu'elle a contacté la Préfecture qui lui a dit que pour un renouvellement il n'y avait pas de problème, la séance se poursuit.

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs et nul : 5

Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Mme Bioland obtient 10 voix

Le tableau des indemnités des élus est modifié uniquement par le remplacement de nom du 3^{ème} adjoint.

Le tableau est approuvé à 12 voix pour et 3 abstentions.

Mme le Maire lève la séance à 19h40

Suite à la remarque de Mmes Closcavet et Renaux et avant l'envoi des documents de l'élection à la Préfecture nous avons recontacté le bureau des élections qui a tout d'abord maintenu sa position puis la DGS ayant trouvé un article du CGCT sur la parité et la vacance elle les a rappelés... La responsable du bureau des élections nous a recontacter peu après pour nous dire d'annuler l'élection et de convoquer le conseil à nouveau pour une nouvelle élection, un conseiller devant alors se présenter en remplacement de l'adjoint sortant. Convocation est faite pour le 05/07.